

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DU PORT GALLICE

APPG

Trésorier : René SANTONCI - Secrétaire Adjoint : Bernard KUPERFIS
Secrétaire Général : Didier MOREL - Président : Dr Patrice LABARDENS

47 Bd BAUDOIN - 06160 JUAN Les PINS

Contact: plaisanciers@portgallice.com

Site internet: www.plaisanciers-portgallice.com

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU SAMEDI 29 JUILLET 2017

Antibes, le 30 juillet 2017

1 – Déroulement

Chronologie

Premiers arrivants à 17h. Arrivée des derniers sociétaires : 17h55. Début de l'AG 18h.

3 sociétaires arrivés après le début de l'AG, n'ont pu être enregistrés.

L'intervention de la Chambre de Commerce a pu se faire dès 18h40.

Nous avons délibéré sur l'Ordre du Jour suivant:

- Rapport d'Activité
- Rapport du trésorier
- Maintien du niveau de la cotisation annuelle
- Approbation du budget prévisionnel 2018
- Initiation d'une réflexion sur la création d'un Yacht Club
- Objectifs prioritaires 2018
- Questions diverses

Les documents suivants avaient été joints à la convocation

- Rapport d'activité
- Bilan des comptes
- Projets de résolutions présentés par le Conseil d'Administration
- Formulaire : de vote par procuration et de vote par correspondance

La liste d'émargement montre les paramètres suivants

- Membres présents : 48
- Membres représentés : 20
- Votes par correspondance : 1
- Total membres présents et représentés : 69
- Pourcentage des présents et représentés titulaires sur le total des membres : 35,7 %
- Le quorum de 25 % nécessaire pour tenir l'AG est dépassé.

Déroulement

- Les membres du Conseil d'Administration présentent brièvement, en 20 mn la synthèse des temps forts de l'année, proposent les objectifs prioritaires pour 2018 et soumettent 6 résolutions au vote des sociétaires, qui sont toutes adoptées à l'unanimité.
- Une place aussi importante a pu ainsi être réservée aux échanges animés qui se sont centrés sur les aspects financiers.
- Ainsi qu'à l'exposé par le Directeur Général de GALLICE 21, Monsieur Franck DOSNE, sur le projet de développement du port et aux nombreux échanges qui ont suivi.

Le Conseil d'Administration remercie les participants de leur présence, de leur confiance et de leur contributions.

L'Assemblée s'achève à 19h20.

Elle est suivie d'un apéritif amical, propice aux échanges entre les membres de l'APPG et les représentants de GALLICE 21.

2 - Montée en puissance de l'APPG

Rappel des principaux paramètres de notre croissance :

Création de l'APPG en août 2015.

Fin décembre 2015, un peu plus du quart des actionnaires avaient déjà adhéré.

Pour notre première assemblée générale, en juillet 2016, 135 membres sont enregistrés.

Aujourd'hui, notre association est forte de presque 200 sociétaires (193 exactement).

La dynamique d'adhésion est encore très soutenue: + 43 % sur n-1.

La montée en puissance quantitative est donc satisfaisante. Elle a dépassé nos prévisions.

Un nouvel adhérent tous les 5 jours en moyenne sur les 11 derniers mois.

L'APPG représente aujourd'hui environ les deux tiers des actionnaires du port et, de manière homogène, toutes les catégories de bateaux.

La représentation des locataires actuels est encore très insuffisante, faute d'avoir pu les contacter.

Répartition géographique: Antibes et alentours: 52 % - France hors 06 : 35 % - International : 13%

3 - Rapport du Trésorier (les tableaux comptables ont été joints à la convocation)

Bilan à fin décembre 2016 : Solde positif de 2169 € . Noter la modestie des dépenses (570 €), réduites à leur plus simple expression, malgré la création du site internet.

Bilan au 15 juin 2017: Solde bancaire positif de 7190 €.

Ce solde devrait être plus important, mais encore quelques dizaines de cotisations sont en attente...

Budget prévisionnel 2018: Hypothèse prévisionnelle très prudente, comme l'année passée. Avec un solde prévisionnel positif fin 2018 de 11 500 €.

4 - Lancement du site internet

L'AG a acté la nécessité de développer l'interactivité et les services du site.

Suite à la décision prise lors de l'AG 2016, de créer un site, nous en avons jeté les premières bases pendant le dernier trimestre 2016, pour le lancer fin janvier 2017.

Le site a bien été accueilli et très visité , avec plus de 2000 visites entre février et fin juin et une moyenne de 14 visites par jour.

Mais il est loin de son potentiel. Il deviendra ce que tous les membres en feront, quand il se le seront vraiment approprié. Il attend l'interactivité qui l'animerait et ses enrichissements.

Des rubriques, comme les petites annonces, les propositions de sorties, les projets particuliers, ne demandent qu'à vivre.

Le site est notre bien commun et pourra être un formidable outil de d'information et de communication, d'enquêtes flash auprès des sociétaires, de cohésion, de mobilisation.

5 - Renforcement du Conseil d'Administration et de notre équipe de Conseillers spécialisés.

Nous avons pu tenir 4 conseils d'administration en 2016 malgré les difficultés de synchronisation des agendas liées à l'éloignement des lieux de résidences principales des administrateurs.

L'avenir de l'APPG passe comme pour toute entreprise, avant tout par ses compétences. Aussi, afin de faciliter l'organisation des réunions du Conseil d'Administration, d'augmenter notre réactivité, nos contributions, nos potentiels d'actions et développer nos services, nous devons rapidement renforcer:

- Le staff, par un nouvel administrateur dont le profil a été précisé dans la convocation.
- Renforcer notre équipe de conseillers, au moins dans les domaines suivants:
- Droit maritime, portuaire & administratif
- Relations presse
- Fundraiser - partenariats
- Culture maritime - Activités de Plaisance
- Respect environnemental
- Sports - loisirs nautiques

Les sociétaires intéressés sont priés de bien vouloir se faire connaître auprès du Conseil.

6 - Premières remises commerciales

Deux premiers professionnels de la plaisance consentent aux sociétaires de l'APPG des conditions favorables, sur présentation de leurs cartes de membres.

- Le **Chantier naval Rodriguez** de Golf Juan, offre 5 % de remise sur les travaux des bateaux dont il assure le carénage et jusqu'à 10 % sur les produits du Shiphandler Accastillage Diffusion, un peu moins sur certains produits à marge réduite. (5 % si le chantier n'assure pas de carénage ni travaux.)
- La **quincaillerie marine VAUBAN** à Antibes qui propose des remises de 10 à 20 % selon les produits.

Deux autres sont en attente de formalisation : **Ydra Marine**, ship d'Antibes et **Occas'tillage** d'Antibes, spécialisée dans les articles d'occasion, mais qui propose également des articles neufs sur catalogue.

Tous les membres sont invités à participer à cette recherche de professionnels.

7 - Yacht club

L'AG a suivi la proposition du conseil de différer ce projet pour pouvoir concentrer encore ses efforts sur nos objectifs statutaires prioritaires liés à cette transition délicate qui ne fait que s'amorcer.

En initiant toutefois dès maintenant une *réflexion préliminaire préparatoire*, pour en définir le cahier des charges, le périmètre d'activités, les moyens humains, techniques, financiers et matériels, de sorte que nous puissions en discuter plus précisément lors d'une prochaine assemblée.

Le ou les sociétaires intéressés par cette réflexion transversale avec les autres protagonistes, GALLICE 21 et les autres professionnels intervenants sur le port, sont priés de bien vouloir prendre contact avec le Conseil.

8 - Résolutions approuvées

L'AG 2017, a approuvé à l'unanimité:

- Le rapport de gestion, l'esprit, le fond et la forme avec lesquels le Conseil d'Administration a mis en oeuvre ses actions de communication au service des objectifs statutaires de l'APPG pour défendre les intérêts des sociétaires, des salariés et des commerces du port et a donné quitus aux administrateurs.
- les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016, le maintien du montant de la cotisation, et le budget prévisionnel 2018.
- Les objectifs prioritaires proposés par le Conseil d'Administration pour 2018.

Ces objectifs, proposés par le Conseil, visent essentiellement à consolider la crédibilité, le poids et l'efficience de l'APPG:

- Oeuvrer à la compatibilité entre les paramètres de la transition et nos objectifs statutaires.
- Renforcer notre Conseil d'Administration et notre équipe de Conseillers spécialisés, pour enrichir nos compétences, nos contributions potentielles et nos services.
- Recruter de nouveaux membres, avec l'aide de tous les sociétaires, de manière à représenter la majorité absolue des plaisanciers du port, unis et solidaires, en 2018.
- Dynamiser et développer notre site internet, précieux outil d'information, de communication, d'enquêtes, de cohésion et de mobilisation.
- Développer le nombre de professionnels proposant des remises aux sociétaires.
- Initier une réflexion préliminaire sur la création d'un Yacht Club

9 - Discussions – Interventions

- Débat assez animé, articulé essentiellement autour des questions tarifaires et les modalités de mise en oeuvre des contrats de garanties d'usage, auxquelles Mr DOSNE a répondu clairement et sans détour.
- Quelques sociétaires ont regretté de ne pas avoir été informés de tous les éléments tarifaires nécessaires à leur prise de décision, en particulier sur les montants des contrats de Garantie d'usage, et les correspondances exactes des dimensions place-bateaux. Mr DOSNE a rappelé que pour le moment, il s'agit surtout pour GALLICE 21 de faire un premier recensement des souhaits de principe de chacun, avant d'aller plus avant. Mme MALLOIER de GALLICE 21 apportant les précisions souhaitées lors des contacts après inscription, en ligne ou physique.

- Un nombre assez significatif de sociétaires présents, actionnaires comme locataires, n'ont en outre pas pu recevoir le courrier que GALLICE 21 pensait avoir adressé à tous les plaisanciers du port à partir de la liste lui a été fournie par la SA Port Gallice. Courrier détaillant la procédure à suivre par les plaisanciers pour se déclarer et préciser ses souhaits préférentiels (location, garanties d'usage, modification de taille de place etc...). Il a été convenu que GALLICE 21 allait transmettre son courrier à l'APPG par courriel, qui le diffusera à nouveau à tous les sociétaires.
- Plusieurs interventions constructives sur le développement des services de l'APPG ont été formulées. Leurs auteurs, qui n'ont pas tous pu être identifiés, sont cordialement invités à les préciser par écrit, via la messagerie, le site ou par voie postale, ce dont le Conseil les remercie par avance chaleureusement.

Le Conseil remercie également l'ensemble des sociétaires présents pour leur participation active et leur soutien, ainsi que les scrutateurs, pour leurs remarques pertinentes.

Les administrateurs présents:

René SANTONCI

Trésorier

Didier MOREL

Secrétaire Général

P. LABARDENS

Président

Les scrutateurs:

M Stéphane CAZET

M Daniel CROLLE